Nations Unies S/2018/1067



Distr. générale 4 décembre 2018 Français

Original: anglais

Lettre datée du 29 novembre 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué final de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays voisins de la Libye, tenue à Khartoum le 29 novembre 2018 (voir annexe).

Ayant porté la question à votre attention, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim (Signé) Magdi Ahmed Mofadal Elnour



Annexe à la lettre datée du 29 novembre 2018 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: arabe]

Communiqué final de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays voisins de la Libye tenue à Khartoum le 29 novembre 2018

- 1. Sur l'invitation du Ministre soudanais des affaires étrangères, Al Dirdiri Mohamed Ahmed Al Dikhairi, les ministres des affaires étrangères des pays voisins de la Libye se sont réunis à Khartoum le 29 novembre 2018, en présence du Ministre libyen, Mohamed T. H. Siala, du Ministre égyptien, Sameh Hassan Shokry Selim, du Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Tunisie, Sabri Bachtobji, du Chef de cabinet du Ministre algérien des affaires étrangères, Naamoun Abdelmajid, de l'Ambassadeur du Tchad à Khartoum, Saleh Hamid Heguera, et du Consul général du Niger à Khartoum, Agada Garba.
- 2. Ont également participé à la réunion le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, Ghassan Salamé, l'Envoyée de la Commission de l'Union africaine en Libye, Amira El-Fadil, et l'Ambassadeur et Envoyé spécial du Secrétaire général de la Ligue des États arabes en Libye, Salah el-Din Elgamaly.
- 3. Au début de la séance d'ouverture, le Ministre soudanais des affaires étrangères a souhaité la bienvenue aux participants, disant que du fait des circonstances que traversait la Libye, la tenue d'une réunion s'imposait, en vue de l'instauration de la paix et de la stabilité dans ce pays.
- 4. Les ministres ont entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye sur la situation dans le pays. M. Salamé a présenté les faits nouveaux positifs tels que la reprise de l'activité politique, avec les réformes entreprises par le Gouvernement d'entente nationale, et de l'activité parlementaire, à la Chambre des députés. Les ministres ont souligné qu'un règlement durable de la crise ne serait possible que si les Libyens exerçaient ce choix politique eux-mêmes et ils ont évoqué la nécessité de mener une initiative commune, sous l'égide de l'ONU, qui reflète les aspirations et les priorités du peuple libyen. Les participants ont pleinement soutenu le plan du Représentant spécial du Secrétaire général, qu'il a présenté lors d'un exposé au Conseil de sécurité.
- 5. Les ministres ont réaffirmé leur volonté de soutenir la Libye durant la transition politique pacifique fondée sur l'application, d'un commun accord, de l'Accord politique libyen visant la réconciliation nationale et la mise en place d'institutions nationales unifiées, solides et crédibles aux yeux de tous les Libyens. Ils ont réaffirmé les principes suivants :
 - Préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye ;
 - Respecter l'Accord politique libyen du 17 décembre 2015, en tant que cadre de règlement de la crise, et promouvoir son application par les Libyens eux-mêmes en faisant valoir qu'il reflète un choix politique;
 - Rejeter toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la Libye ;

2/3 18-20901

- Consacrer le principe de la concertation, sans exclusion ni marginalisation, adhérer au dialogue associant toutes les parties, donner la priorité à la réconciliation nationale et refuser toute solution militaire ;
- Encourager le dialogue interlibyen ;
- Accorder la plus haute importance à la question du sud de la Libye et préconiser le renforcement de la coordination entre les États de la région afin de lutter contre le terrorisme et les autres actes de violence et activités criminelles.
- 6. Les ministres se sont félicités de l'amélioration des conditions de sécurité à Tripoli ainsi que des résultats économiques obtenus à ce jour. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre les réformes entreprises sur les plans économique et de la sécurité par le Gouvernement d'entente nationale, disant qu'elles permettront d'organiser des élections et de sortir de la période de transition.
- 7. Les ministres ont insisté sur l'importance de prêter attention à la situation dangereuse qui règne dans le sud de la Libye. Ils ont salué les mesures prises par les pays voisins de la Libye, notamment par l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie, dans le cadre de l'initiative tripartite, ainsi que par le quatuor formé par le Soudan, la Libye, le Niger et le Tchad, afin de garantir la sécurité des frontières communes avec la Libye. Ils ont réaffirmé leur soutien aux efforts et mécanismes mis en place selon l'accord quadripartite sur la sécurité des frontières communes conclu le 31 mai 2018 à N'Djamena.
- 8. Les ministres ont réaffirmé leur appui au Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale créé par l'Accord politique libyen. Ils se sont félicités de toutes les initiatives prises pour rassembler les dirigeants civils et militaires, garantir l'unité nationale et sortir le pays de la crise, y compris les mesures d'unification de l'institution militaire.
- 9. Les ministres ont décidé de tenir une réunion dans les six prochains mois dans un pays voisin de la Libye, qui sera déterminé à l'issue de consultations.
- 10. Les ministres ont remercié le Gouvernement soudanais d'avoir accueilli à Khartoum la réunion des ministres des affaires étrangères des pays voisins de la Libye.

18-20901 **3/3**